



**EAU DE VALENCE
ROMANS AGGLO**

Catalogue des prix 2021

Délibération du Conseil Communautaire du

PRESTATIONS LIEES AU SERVICE A L'USAGER

Frais de gestion

	Unités	TVA	HT	TTC
Frais d'accès au service suite à un changement d'abonné comprenant les frais administratifs:				
▪ Sans l'intervention technique d'ouverture de branchement et de relève	Unités	10 %	25,00 €	27,50 €
▪ Avec l'intervention technique d'ouverture de branchement et de relève	Unités	10 %	45,00 €	49,50 €
Frais de déplacement	Unités	10 %	30,00 €	33,00 €
Frais de pose de compteur	Unités	10 %	40,00 €	44,00 €
Pénalité pour retard de paiement (appliqués à la deuxième relance)	Unités	0 %	12,00 €	12,00 €
Frais de rejet de paiement (TIP, chèque, prélèvement)	Unités	10 %	3,00 €	3,30 €
Frais de déplacement en cas de non-paiement (notification physique, médiation)	Unités	10 %	25,00 €	27,50 €
Frais de fermeture et de réouverture d'un branchement en cas de non-paiement	Unités	10 %	55,00 €	60,50 €



GESTION DES USAGERS

Autres frais

	Unités	TVA	HT	TTC
Frais de relève particulière à la demande de l'abonné	Unités	20 %	20,00 €	24,00 €
Frais pour absence d'abonnement ou de résiliation	Unités	20 %	45,00 €	54,00 €
Frais de remplacement d'un compteur pour étalonnage à la demande de l'abonné (lorsque le compteur est conforme)	Unités	20 %	90,00 €	108,00 €
Frais de remplacement de compteur en cas de faute ou de négligence de l'abonné	Unités	20 %	90,00 €	108,00 €
Frais pour rendez-vous non honoré par l'abonné (sauf si demande d'annulation au minimum 2 heures avant le rendez-vous)	Unités	20 %	40,00 €	48,00 €
Frais pour relevé de compteur impossible (non accès)	Unités	20 %	60,00 €	72,00 €
Frais de déplacement d'un agent en période d'astreinte (pour un motif externe au service public de l'eau)	Unités	20 %	60,00 €	72,00 €

Pénalités

	Unités	TVA	HT	TTC
Pénalité pour bris de scellé ou dégradation du poste de comptage	Unités	0 %	250,00 €	250,00 €
Pénalité pour prise d'eau illégale (fraude sur un appareil de défense à incendie ou sur un branchement : piquage et/ou inversion de compteur)	Unités	0 %	500,00 €	500,00 €



GESTION DES USAGERS

Accès provisoire à l'eau

	Unités	TVA	HT	TTC
Mise à disposition et installation d'un matériel de puisage et de comptage				
▪ compteur de diamètre 15 mm (avec un débit maxi de 1.5 m3/h)	Unités	20 %	109,00 €	130,80 €
▪ compteur supérieur à un diamètre 15 mm (50% remboursé à la résiliation du contrat, avec le retour du matériel)	Unités	20 %	540,00 €	648,00 €

Contrôle des installations

	Unités	TVA	HT	TTC
Contrôle des dispositifs de prélèvement (puits, forage, récupération des eaux de pluie) au titre de l'arrêté du 17 décembre 2008	Unités	20 %	189,00 €	226,80 €
Frais de suivis de dossier et contrôle des travaux			Cf. BP travaux	

Information pour arrêt d'eau

	Unités	TVA	HT	TTC
Envoi d'une information d'arrêt d'eau pour des travaux réalisés par des tiers (aménageurs, lotisseurs, syndics, etc.)				
▪ de 0 à 10 abonnés	Par abonné	20 %	8,40 €	10,08 €
▪ de 11 à 100 abonnés	Par abonné	20 %	5,25 €	6,30 €
▪ au-delà de 100 abonnés	Par abonné	20 %	4,20 €	5,04 €



PRODUITS DERIVES

Bouteilles, carafes et gourdes

	Unités	TVA	HT	TTC
Bouteilles :				
▪ Tarif public	Unité	20 %	7,50 €	9,00 €
▪ Tarif plus de 5 unités	Unité	20 %	7,00 €	8,40 €
Gourdes :	Unité	20 %	3,50 €	4,20 €

Outils pédagogiques

	Unités	TVA	HT	TTC
Carnet pédagogique « tout savoir sur l'eau »	Unité	20 %	6,67 €	8,00 €
Poster géant à colorier	Unité	20 %	10,00 €	12,00 €

